

DÉLIBÉRATIONExtrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	30 janvier 2023	à 18h00	
Corroon Mariioipai aa	00 Junivior 2020	10,100	
N°ordre	4	Titre Prendre acte - Rapport Égalité femmes-hommes 2022	
N° identifiant	2022-0339		
Rapporteur(s)	Mme Alexandra DUVAL Stéphane ALLOUCH		
Date de la convocation	24/01/2023		
	•		
Président de séance	Mme Léonore MONCOND	'HUY PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Vincent GATEL	Rapport égalité femmes-hommes	
	1		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	M. Stéphane A Mme Ombelyne NAVEAU DIOI REVERCHON-I Robert ROCHA M. Frankie ANG Bastien BERNE BOURDIER - M Didier DARGÈF DUVAL - Mme HALLOUMI - I MARCIL - M. C RIGOLLET - M.	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Myriam MARCIL - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAULT Conseillers municipaux	
Absents	0		

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Louis FOURCAUD	M. Robert ROCHAUD
		M. Bouziane FOURKA	M. Aurélien BOURDIER
		M. Laurent LUCAUD	Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Anthony BROTTIER
		M. Maxime PÉDEBOSCQ	M. Vincent GATEL
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD
		Mme Zoé LORIOUX CHEVALIER	Mme Élodie BONNAFOUS
		Mme Clémence POURROY	M. Charles REVERCHON-BILLOT
		Mme Lisa BELLUCO	M. Didier DARGÈRE
		M. Rafael DOS SANTOS CRUZ	Mme Julie FONTAINE

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 29.

Projet de délibération	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel	
étudié par:	Commission Lien social et éducation	

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation
	Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative

L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est un principe constitutionnel et un enjeu de mobilisation des communes et intercommunalités.

Le principe d'égalité professionnelle femmes-hommes a été précisé dans la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la Fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction publique.

La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 généralise ce principe et dispose que les collectivités doivent mettre en œuvre une politique intégrée en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, les communes et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Au travers de ce rapport, la ville de Poitiers rappelle les engagements pris et sa mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de cet engagement, la ville de Poitiers a signé, le 8 octobre 2018, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le rapport présenté en annexe, conformément à la loi du 4 août 2014, comporte deux volets :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur son territoire.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé de prendre acte de la présentation effective du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2022 de la ville de Poitiers préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2023.

La Maire, Le Secrétaire,

Mme Léonore MONCOND'HUY Vincent GATEL

